REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAR

Envoyé en préfecture le 25/05/2021

Reçu en préfecture le 25/05/2021

Affiché le 2 7 MAI 2021 N. 2021

ID : 083-218300424-20210518-DCM2021_053-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de membres :

En exercice: 33

Présents : **20** Représentés : **13**

Qui ont pris part à la délibération : 33

Date de la convocation : 04/05/2021

Date d'affichage: 11/05/2021

de la commune de COGOLIN Séance du MARDI 18 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit mai à 14 heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au centre Maurin des Maures, sous la présidence de Monsieur Marc Etienne LANSADE, maire,

PRESENTS:

Gilbert UVERNET - Patrick GARNIER - Christiane LARDAT - Francis LAPRADE - Liliane LOURADOUR - Erwan DE KERSAINTGILLY - Jacki KLINGER - René LE VIAVANT - Danielle CERTIER - Elisabeth CAILLAT - Jean-Paul MOREL - Franck THIRIEZ - Jean-Pascal GARNIER - Mireille ESCARRAT - Patrick HERMIER - Isabelle FARNET-RISSO - Kathia PIETTE - Philippe CHILARD - Bernadette BOUCQUEY -

POUVOIRS:

Audrey RONDINI-GILLI à Marc Etienne LANSADE / Audrey TROIN à René LE VIAVANT / Geoffrey PECAUD à Christiane LARDAT / Sonia BRASSEUR à Francis LAPRADE / Patricia PENCHENAT à Gilbert UVERNET / Margaret LOVERA à Elisabeth CAILLAT / Corinne VERNEUIL à Franck THIRIEZ / Michaël RIGAUD à Jean-Pascal GARNIER / Isabelle BRUSSAT à Jacki KLINGER / Florian VYERS à Erwan DE KERSAINTGILLY / Christelle DUVERNET à Liliane LOURADOUR / Olivier COURCHET à Philippe CHILARD / Jean-François BERNIGUET à Jean-Paul MOREL /

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Liliane LOURADOUR

Par délibération n° 2017/001 en date du 23 février 2017, le conseil municipal décidait la création de la régie autonome du port de plaisance de Cogolin et adoptait les projets de statuts de ladite régie.

A la suite du renouvellement général du conseil municipal, le conseil municipal a décidé, par délibération n° 2020/051 en date du 20 juillet 2020, de porter de trois à cinq le nombre de représentants du conseil municipal au conseil d'administration de la régie et d'approuver la modification des statuts de la régie correspondante.

N° 2021/053

MODIFICATION DES STATUTS DE LA REGIE DU PORT DE PLAISANCE DES MARINES DE COGOLIN



CM du 18/05/2021

N° 2021/053

MODIFICATION DES STATUTS DE LA REGIE DU PORT DE PLAISANCE DES MARINES DE COGOLIN

Suite à la reprise en gestion directe de la station d'avitaillement du port des Marines de Cogolin, la régie s'est vue attribuer de nouvelles missions.

Cette reprise doit s'accompagner de diverses modifications règlementaires.

Il convient d'une part, de modifier les statuts de la régie afin de lui permettre d'exercer ses nouvelles compétences en termes de fournitures et livraison de carburants, vente de produits et débit de boisson à emporter.

Par ailleurs, afin de faciliter la gestion administrative de la régie, il apparaît nécessaire de transférer le siège administratif de la régie du port des Marines de Cogolin à l'adresse de la capitainerie, à savoir 36, esplanade de la Capitainerie, 83310 Cogolin.

Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales, et notamment celles des articles L1412-1 et L221-1 et suivants ; et les articles R2221-1 et suivants du même code, et notamment l'article R2221-13 ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 2017/001 du 23 février 2017 portant création de la régie autonome du port de plaisance des Marines de Cogolin ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020/051 en date du 20 juillet 2020 portant modification des statuts de la régie autonome du port de plaisance des Marines de Cogolin,

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le conseil municipal :

APPROUVE le projet de modification des statuts de la régie joint en annexe ;

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits A LA MAJORITE – 26 POUR – 7 ABSTENTIONS (Olivier COURCHET – Mireille ESCARRAT – Patrick HERMIER – Isabelle FARNET-RISSO – Kathia PIETTE – Philippe CHILARD – Bernadette BOUCQUEY).

Le maire,

Marc Étienne LAN